

METTRE EN ÉCHEC LES "TENTATIVES HOSTILES" À L'ALGÉRIE

CHANEGRIHA APPELLE À "CONSENTIR TOUS LES EFFORTS"

Page 16

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

LES INFECTIONS EN HAUSSE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4023 | Jeudi 18 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

REPRISE DE VFS GLOBAL
LE 28 JUIN

DES RESTRICTIONS EN PERSPECTIVE

Page 16

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES MESURES COMPLÉMENTAIRES

Page 3



REFONTE DU MODÈLE
ÉCONOMIQUE NATIONAL

UN RAPPORT SOUMIS AU PREMIER MINISTRE

Page 5



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES VACANCES UNIVERSITAIRES FIXÉES

Page 16



SELON UN MEMBRE DU COMITÉ D'EXPERTS

PAS MOINS DE 140 ARTICLES DE LA CONSTITUTION DE 2016 RÉÉCRITS

Page 4



SOMMET AFRIQUE - CHINE

TEBBOUNE PARTICIPE AU SOMMET EXTRAORDINAIRE

Page 2

ALGÉRIENS BLOQUÉS
EN TURQUIEUltimatum d'un
mois pour quitter
le territoire

Les autorités turques ont notifié à l'ambassade d'Algérie à Ankara d'informer ses ressortissants, encore bloqués sur place, et dont les documents de séjour dépassent la date autorisée, qu'ils doivent rentrer en Algérie dès que possible.

Ce mercredi 17 juin est paru, sur la page Facebook de l'ambassade d'Algérie à Ankara, une publication informant les ressortissants algériens bloqués en Turquie que les autorités turques compétentes lui ont signifié que "tous les Algériens, actuellement en Turquie, et dont la résidence a dépassé la période légale spécifiée dans le visa ou le permis de séjour doivent quitter le territoire dans un délai d'un mois à compter de la date de réouverture des frontières aériennes". Pour rappel, plusieurs centaines d'Algériens se sont retrouvés bloqués en Turquie suite à l'apparition du coronavirus. Les autorités algériennes avaient affrété deux avions de la compagnie nationale Air Algérie dans le but de les rapatrier. Cette opération a permis à plus de 600 voyageurs de rentrer en Algérie jeudi 11 et vendredi 12 juin. Néanmoins, de nombreux ressortissants algériens demeurent toujours coincés en Turquie. Pour rappel, le Forum de la communauté algérienne en Turquie avait déploré les conditions "misérables" dans lesquelles vivent les Algériens bloqués dans ce pays. D'ailleurs, pas moins de cinq personnes parmi ces voyageurs algériens sont décédées à cause de leur mauvaise prise en charge.

M. O.

DÉCONFINEMENT
PROGRESSIFLes mesures
barrières restent
obligatoires

L'Algérie a entamé dimanche la deuxième phase de son plan de déconfinement progressif, avec la réouverture des magasins et la reprise de plusieurs activités commerciales. Pour le professeur Riad Mahyaoui, la "période est cruciale et les mesures barrières comme le port du masque et la distanciation restent obligatoires". L'Algérie a enregistré ce mardi 116 cas supplémentaires, 11 nouveaux décès, 107 nouvelles guérisons alors que 42 patients sont en soins intensifs. "On voit que cette situation perdure depuis quelques jours. On est encore en plateau, avec de légers pics", explique le professeur Mahyaoui. Le chef de service de réanimation au CNMS d'Alger insiste sur le respect des mesures barrières pour lutter contre la pandémie de coronavirus. "Je tiens à réitérer mon appel à la population pour qu'elle soit consciente et responsable de ce qui se passe. Je réitère encore une fois que les mesures barrières comme le port du masque et la distanciation restent obligatoires durant cette période cruciale. Je tiens encore à préciser qu'actuellement c'est le seul moyen de réduire le nombre de cas par jour, de réduire le nombre de passages en réanimation. Respectez les règles de distanciation et de sécurité".

R. N.

SOMMET AFRIQUE - CHINE

Tebboune participe
au sommet extraordinaire

L'Afrique et la Chine a organisé hier un sommet extraordinaire par visioconférence destiné à renforcer la solidarité contre la pandémie de Covid-19 et promouvoir davantage les relations de coopération sino-africaines.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le président la République, Abdelmadjid Tebboune, a participé à ce sommet extraordinaire perçu comme une occasion pour la Chine et les pays africains d'"accroître la confiance mutuelle et la solidarité, de faire avancer la coopération multilatérale, de réduire l'impact de la Covid-19 et de réaliser un meilleur développement pour tous".

D'autres dirigeants des pays africains, dont les membres de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, les présidents tournants des principales organisations sous-régionales africaines et le président de la Commission de l'UA ont participé au sommet. Le secrétaire général des Nations unies et le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prendront également part au sommet en tant qu'invités spéciaux.

"La Chine a toujours accordé une impor-



tance particulière aux relations amicales de coopération avec l'Afrique et est prête à œuvrer avec les pays africains pour bâtir une communauté de destin plus étroite", a déclaré Zhao Lijian, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Chine, lors d'un point de presse. "Depuis le début de la pandémie, la Chine et l'Afrique se sont mutuellement aidées et ont uni leurs efforts dans la lutte contre la Covid-19", a-t-il ajouté.

Au plus fort de la lutte de la Chine contre la pandémie de coronavirus, apparue pour la première fois dans la ville chinoise de Wuhan, les pays africains ont apporté un

soutien précieux à la Chine, leurs dirigeants ayant exprimé leur solidarité et leur soutien via notamment des appels téléphoniques avec leurs homologues chinois ou des déclarations publiques. La coopération anti-épidémie Chine-Afrique "reflète la position ferme" de la Chine sur la promotion de la coopération internationale contre la crise mondiale, a indiqué une autre source diplomatique, rappelant que la Chine a organisé 400 programmes de formation pour des dizaines de milliers de professionnels médicaux africains.

R. R.

RENTREE SCOLAIRE 2020 - 2021

Garantir la couverture sanitaire
nécessaire aux élèves

PAR RACIM NIDAL

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, vient d'instruire les directeurs de l'Éducation à redoubler d'efforts afin de garantir la couverture sanitaire nécessaire aux élèves, notamment durant la prochaine rentrée scolaire. Il met en exergue "la grande importance" qu'il porte à la santé des élèves au vu de la conjoncture actuelle, a indiqué le ministre sur sa page officielle Facebook. Cette instruction a été donnée lors d'une réunion par visioconférence avec les directeurs de l'Éducation consacrée à

l'évaluation de dossier important, dont la médecine du travail et la santé scolaire. Le ministre a appelé à davantage d'efforts pour garantir aux élèves la couverture sanitaire en cette conjoncture que traverse le pays, à travers la mise en œuvre du programme national de santé en milieu scolaire. Il a également exhorté les directeurs de wilayas à veiller au suivi sur le terrain des services de la médecine du travail pour qu'ils soient "opérationnels et efficaces" et travaillent dans les meilleures conditions, et ce en étroite coordination avec les services des directions de la Santé et de la Population (DSP).

M. Ouadjaout a mis en exergue l'importance de "la coordination avec les parties concernées en vue d'assurer le transport des élèves vers les unités de dépistage scolaire (UDS) en vue d'y effectuer des examens médicaux réguliers", le ministre a estimé "impératif d'œuvrer à l'actualisation des textes régissant la santé, en coordination avec les parties concernées, notamment en ce qui a trait aux circulaires et directives interministérielles, en vue d'assurer une plus grande couverture sanitaire pour les élèves".

R. N.

PANDÉMIE DU NOUVEAU CORONAVIRUS

Un vaccin pourrait être disponible d'ici à octobre

PAR MEHIGUENI OUAIL

Invité ce 16 juin sur la *Matinale* de la radio belge *Bel-RTL*, Pascal Soriot, Président-directeur général du groupe pharmaceutique AstraZeneca, s'est exprimé sur le nouveau vaccin contre la Covid-19, actuellement en cours de développement. Sa livraison pourrait débuter dès octobre prochain.

Samedi 13 juin, le groupe pharmaceutique AstraZeneca a annoncé avoir signé un accord avec l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas afin de fournir

400 millions de doses de vaccin contre le coronavirus. Pascal Soriot explique qu'il s'agit en réalité de deux vaccins actuellement en cours de développement, l'un à Boston et l'autre en Europe. "Ces tests ont déjà commencé. Nous avons fait une étude de phase 1 en Angleterre qui a enrôlé 1.000 patients et qui vient de se terminer. Nous avons commencé la phase 3 sur 10.000 patients en Angleterre. Si tout se passe bien, on aura les résultats des essais cliniques en août/septembre. On fait la fabrication en parallèle. On sera prêt à livrer à partir du

mois d'octobre si tout va bien" précise-t-il. Concernant le prix du futur vaccin, il est estimé à 2 euros, soit 300 dinars pour l'Algérie. La volonté première du groupe pharmaceutique étant d'éradiquer ce virus. Le P-dg d'AstraZeneca ajoute, à ce propos : "C'est une course contre le virus. On s'est engagé à ne pas faire de profits dans cette opération. On va fournir le vaccin à prix coûtant durant la pandémie. Ce n'est pas une course pour devenir riche mais pour régler le problème de cette pandémie terrible". D'après lui, ce vaccin pourrait assurer

une protection d'environ une année. Pascal Soriot a profité de son passage sur les ondes pour partager son désir d'approvisionner tous les pays qui en exprimeraient la demande, "Il n'y aura ni premier, ni dernier dans cette livraison de vaccin. Tous ceux qui souhaitent être livrés le seront. Si un pays décide que ça ne l'intéresse pas, il ne sera bien entendu pas livré [...] Tous les pays européens qui veulent se joindre à cet accord peuvent le faire dès maintenant" conclut-il.

M. O.

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

Le gouvernement annonce des mesures complémentaires

Des mesures complémentaires ont été engagées par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, au titre de la 2^e phase de la feuille de route de sortie progressive et flexible du confinement, et de reprise de certaines activités commerciales, économiques et sociales.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Mesures contenues dans une instruction adressée aux membres du gouvernement et aux autorités concernées.

"Après consultation de Monsieur le président de la République, j'ai décidé d'engager un certain nombre de mesures complémentaires, au titre de la deuxième phase de la feuille de route de sortie progressive et flexible du confinement, et ce, à travers le communiqué de presse du samedi 13 juin 2020", a indiqué M. Djerad dans l'instruction 02 du 13 juin 2020.

"Ces mesures ont été retenues en se basant sur les évolutions et propositions de levée du confinement du comité scientifique et de l'autorité sanitaire ainsi que les évaluations émanant des commissions de wilaya chargées de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du coronavirus et en tenant compte également des dispositions prévues par la réglementation en vigueur, notamment le décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus et l'ensemble des textes subséquents", précise l'instruction.

"Elles seront mises en vigueur à compter du 14 juin 2020, pour une période de 15 jours, durant laquelle la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya sera suivie et évaluée, parallèlement à l'observation du respect des règles sanitaires et à l'intensification des efforts de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie", note la même source.

Ainsi, concernant la mesure du confinement partiel à domicile, il a été décidé la levée totale du confinement à domicile pour les 19 wilayas suivantes : Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Saïda, Ghardaïa, Naâma, El Bayadh, Tiaret, Guelma, Skikda, Jijel, Mostaganem, Tébessa, Tlemcen, Aïn-Témouchent, El-Tarf, Tizi-Ouzou, Aïn-Defla, et Mila.

Il a été également décidé l'adaptation des horaires de confinement à domicile de 20h au lendemain 05h du matin pour 29 wilayas.

Il s'agit des wilayas de Boumerdes, Souk-Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum el-Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel-Abbès, Médéa, Blida, Bordj-Bou-Arreridj, Tipaza, Ouargla, Béchar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Béjaïa, Adrar, Laghouat, et El-Oued.

Le congé exceptionnel

Pour ce qui est du congé exceptionnel rémunéré dans le secteur économique, il a été décidé "la levée de la mesure de mise en



congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs du secteur économique public et privé, pour les entreprises qui peuvent assurer le transport de leur personnel et satisfaire les conditions de protection sanitaire propres à leur activité, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et celles ayant des enfants à charge âgés de moins de 14 ans".

Quant au congé exceptionnel rémunéré dans les institutions et administrations publiques, il a été décidé "la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs des institutions et administrations publiques, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et celles ayant des enfants à charge âgés de moins de 14 ans". Les administrations doivent également veiller à "l'apurement des reliquats de congé de leurs effectifs et à l'ouverture de la période des départs en congé au titre de l'année en cours".

Il a été décidé, en outre, la reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain et interurbain de voyageurs par bus et par tramway, sous réserve du respect des règles de prévention suivantes :

- interdire strictement l'accès des voyageurs sans le port du masque de protection
- la désinfection régulière des sièges
- prévoir l'ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle
- limiter le nombre de voyageurs à 50 % des capacités du moyen de transport
- prévoir un produit désinfectant à bord
- soumettre quotidiennement le moyen de transport à une opération de nettoyage et de désinfection
- organiser les impératifs de la distanciation physique au niveau des gares et stations
- prévoir l'accès et la descente au moyen de transport par des portes différentes. Pour ceux n'ayant qu'une seule porte, gérer le flux de manière à éviter le croisement des clients.

Transport urbain et taxis

Les mesures portent, aussi, sur la reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays du transport urbain par taxis individuel, sous réserve du respect des règles de prévention suivantes :

- l'obligation du port de masque de protection pour le chauffeur et pour le client
- prévoir l'ouverture des fenêtres durant le trajet
- prévoir un produit désinfectant à bord
- limitation du nombre de clients à deux au maximum
- les clients doivent se placer sur la banquette arrière du taxi
- soumettre le taxi à une opération régu-

lière de nettoyage et de désinfection

- le nettoyage systématique des accoudoirs, des poignées de porte et des repose tête avec un produit désinfectant.

Il a été décidé, d'autre part, la reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de commerce et de service suivantes :

- les salons de coiffure femme
- la vente d'effets vestimentaires et de chaussures
- les auto-écoles
- la location de véhicules.

La particularité de l'activité des salons de coiffures nécessite

"d'organiser cette activité par voie de rendez-vous, de respecter strictement l'obligation du port du masque y compris par le client, la limitation de l'accès au local à deux clients au maximum ainsi que le nettoyage et la désinfection fréquents du local et des instruments et effets utilisés". Concernant les espaces de vente de chaussures et d'effets vestimentaires, l'instruction du Premier ministre stipule que "toutes les mesures sanitaires doivent être observées, notamment: la mise à disposition des gels hydro alcoolique, l'interdiction de l'essayage pour les effets vestimentaires et l'utilisation de sacs en plastiques à usage unique pour l'essayage de chaussures".

Par ailleurs, il a été décidé la reprise, à travers les 19 wilayas concernées par la levée totale du confinement à domicile, des activités suivantes :

- les débits de boisson en terrasse et/ou à emporter
- les restaurants et pizzeria en terrasse et/ou à emporter.

La reprise des activités commerciales et de service demeure soumise au dispositif préventif d'accompagnement, devant être mis en place par les différents opérateurs et commerçants concernés, comprenant notamment :

- l'obligation du port du masque
- l'affichage des mesures barrières et de prévention sur les lieux
- l'organisation des accès et des files d'attente à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de façon à respecter l'espacement et la distanciation physique, tout en limitant le nombre de personnes présentes en un même lieu
- la mise en place à l'intérieur des locaux, d'un sens unique de circulation, de marquage lisible au sol et de barrières, pour éviter les croisements des clients
- l'installation de paillasse de désinfection aux entrées
- la mise à la disposition des usagers et des clients de solution hydro-alcoolique
- le nettoyage et la désinfection quotidienne des locaux

- la désinfection des pièces de monnaie et des billets de banques

- prévoir des bacs dédiés à recueillir les masques, gants, mouchoirs ou autres effets usagés.

"Il importe de rappeler que tous les clients doivent se doter d'un masque de protection et que les responsables et gérants des établissements seront tenus responsables du non respect de cette obligation. La reprise de ces activités demeure tributaire de la capacité des commerçants, des opérateurs et des usagers et de leur détermination à respecter et faire respecter toutes les consignes sanitaires", souligne l'instruction du Premier ministre.

Instructions aux walis

Les membres du gouvernement ainsi que les walis sont instruits à l'effet de "s'impliquer fortement dans la mise en œuvre de ces mesures auxquelles ils doivent réunir toutes les conditions pour garantir la réussite de cette feuille de route de sortie progressive du confinement".

Outre les mesures de prévention sus-indiquées, "les walis sont chargés après concertation avec les secteurs concernés, d'établir des régimes spécifiques afin d'encadrer la reprise de certaines activités de commerce et de service jugées à haut risque sanitaire et de veiller au strict respect de ces règles".

"A ce titre, je tiens à vous rappeler que le pays traverse une étape cruciale de la gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus et entame le passage à cette seconde phase de sortie du confinement avec des mesures progressives, qui nécessitent la mobilisation de l'ensemble des efforts afin d'atteindre l'objectif général de la stratégie mise en place, à savoir freiner la progression de la Covid-19 et éviter ainsi le dépassement de la capacité de notre système de santé", relève encore l'instruction.

"Il s'agit des nouveaux défis à relever, afin d'éviter un rebond qui mettrait de nouveau en péril la santé des citoyens qui demeure la première préoccupation des pouvoirs publics, car la situation sanitaire dans certaines wilayas commande prudence, vigilance et suivi quotidien des indicateurs d'évaluation de la situation sanitaire et reste largement dépendante du degré de respect des consignes sanitaires qui accompagnent l'application des mesures de déconfinement", a-t-il précisé.

"C'est pourquoi et en accompagnement à toutes les mesures de prévention mises en œuvre, notre système de veille et de surveillance sanitaire a été renforcé par la mise en place de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques pour laquelle j'ai demandé le renforcement en moyens humains et logistiques nécessaires", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a réitéré, enfin, ses "appels à l'esprit de responsabilité individuelle et collective de tous pour le maintien d'une vigilance accrue et la mobilisation nationale pour garantir la réussite de ce plan de sortie du confinement et dépasser cette crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales", affirmant attacher "la plus haute importance à l'application rigoureuse de la présente instruction".

L. B.

SELON UN MEMBRE DU COMITÉ D'EXPERTS

Pas moins de 140 articles de la Constitution de 2016 réécrits

Alors que le débat sur la révision de la Constitution se poursuit et que des propositions d'amendement atterrissent à la présidence de la République, un des membres du Comité a révélé que pas moins de 63 % de l'actuelle Constitution, révisée en 2016, ont été revus.

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'équivalent de plus de 140 articles ont été "réécrits et consolidés", avec ajouts de nouveaux articles, a indiqué hier Karim Khelfane

"La mouture de la Constitution de 2016, dont plus de 63 % des articles ont été amendés, a été distribuée aussi bien aux partis politiques, qu'à la société civile et même aux citoyens afin de l'améliorer, l'enrichir et l'approfondir", a précisé M. Khelfane, qui était l'invité de la Radio algérienne. Parlant du travail fait actuellement, M. Khelfane indique que le comité "travaille quotidiennement, et même tard dans la nuit, pour traiter le maximum de propositions qui s'inscrivent dans l'esprit de la lettre du président de la République, qui a fixé la mission du Comité et les objectifs attendus de cette révision".

Le membre du Comité, revient sur certains articles qui ont cristallisé les critiques des partis et des experts, notamment celui relatif à l'intervention de l'ANP en dehors du territoire national, regrettant le fait que des parties "se focalisent sur des questions contenues dans la mouture, parce qu'elles sont mal lues ou expliquées, entretenant, à cet effet, l'amalgame autour de ces ques-



tions". Il a également regretté que certaines parties prêtent au comité "une mauvaise intention" d'avoir proposé deux articles séparés (articles 31 et 95) sur l'intervention de l'ANP. "Il y a une façon d'écrire un article et la méthodologie est importante en Droit. L'article 31, réservé à la politique étrangère de l'Algérie, rappelle les fondamentaux de cette politique dont la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le non usage du territoire algérien pour apporter atteinte aux Etats", a-t-il relevé, notant l'ajout d'un article qui l'intervention de l'armée en dehors du territoire national avec l'aval du

Parlement avec une majorité des 2/3.

Sur les polémiques suscitées par certaines dispositions relatives aux questions des constantes et de l'identité nationale, il a indiqué que "ces amalgames ont biaisé le débat". "Plutôt que de s'intéresser à l'essentiel de cette constitution qui doit être lue dans son ensemble, on s'est arrêté sur certaines questions qui suscitent toujours des polémiques, surtout lorsqu'on rajoute un peu du sien", a-t-il dit.

"Nous, en tant que comité, nous sommes dans le domaine du droit et non de la politique. Les objectifs ne sont pas les mêmes. Il est évident que cette mouture

doit s'inscrire dans un cadre dépassant les personnes et les vues partisans. Ceci ne plairait forcément pas à certains partis politiques qui voudraient que cette mouture soit le reflet d'un programme politique", a-t-il relevé, ajoutant que "c'est pour cette raison que le président de la République voudrait une constitution qui rassemble et fédère le peuple algérien".

Pour lui, un débat objectif, associant toutes les parties, va permettre d'enrichir la mouture de la Constitution, tout en estimant qu'il faut absolument "s'éloigner du débat stérile. Ce qui compte, c'est le vrai débat objectif subtil qui apportera un plus à cette mouture", a-t-il fait valoir.

"Nous avons ouvert un fichier article par article et on essaie de faire ressortir les grandes tendances qui reviennent à partir des lectures faites, aussi bien des propositions des particuliers, de la société civile, des personnalités, des collègues enseignants ou de simples anonymes", a-t-il ajouté.

Pour lui, c'est avec cette manière de faire qu'on arrivera à élaborer une constitution consensuelle, telle que définie dans la lettre d'orientation du président de la République.

C. A.

PRIX DES CARBURANTS

Le nouveau SG du RND s'attaque à ceux qui critiquent la hausse

Le nouveau secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, s'est attaqué, avant-hier au cours d'une conférence de presse, à ceux qui ont critiqué la hausse des prix des carburants décidée dans le cadre de la loi des finances complémentaires (LFC) pour l'année 2020. "Ces gens qui devraient normalement défendre les droits des travailleurs et du peuple, et les couches fragiles, pourquoi ils ne parlent pas du pouvoir d'achat qui a augmenté. Avez-vous entendu quelqu'un parler du SNMG (qui a augmenté) ? (...) Il y a des mesures qui ont été prises. Il y a quelques engagements pris par le président de la République durant sa campagne électorale pour augmenter le pouvoir d'achat comme la suppression de l'IRG pour les salaires de moins de 30.000 DA. Il y a eu des mesures techniques qui ont été prises", a déclaré Tayeb Zitouni. Lundi, des transporteurs ont protesté contre la hausse des prix des carburants en organisant une opération escargot sur la pénétrante autoroutière de Béjaïa et au niveau d'Ahnif à Bouira. Pour rappel, la hausse des prix des carburants est entrée en vigueur depuis le 6 juin. Les nouveaux prix des carburants sont comme suit : essence normal : 43.71 DA (+4.76 DA) ; essence super 45.97 DA (+4 DA) ; essence sans plomb : 45.62 DA (+4 DA) ; Gas-oil (Mazout) : 29.01 DA (+5.95 DA).

R. N.

IMPORTATION ET REVENTE DE PRODUITS

Note de l'Abef aux banques

L'Association des banques et établissements financiers (Abef) a adressé une note aux banques les invitant à "veiller strictement à l'application" de l'article 49 de la loi de finances complémentaire, qui régit l'activité d'achat et de revente des produits revêtant un caractère stratégique. Ainsi, l'Abef précise dans sa note aux banques que "l'exercice de ces activités d'importation par les étrangers est subordonné à la constitution d'une société dont le capital social est détenu au moins à 51 % par l'actionnariat national résident". Cette note, est effectuée suite à un courrier du 16 juin 2020, émanant du secrétariat général du ministère du commerce demandant, l'application des dispositifs de l'article 49 de la loi de finances complémentaire relatives aux activités d'achat et de revente des produits revêtant un caractère stratégique. En effet, dans la loi de finances complémentaire adoptée récemment, le législateur a exclu la règle de 51/49 appliqué pour les investissements étrangers en Algérie, toutefois, cette règle a été maintenue pour certaines activités stratégiques, ainsi que pour l'activité d'achat et de revente des produits revêtant un caractère stratégique.

R. N.

RETRAITÉS DE L'ARMÉE

Le MDN se penche sur leur situation socio-médicale

PAR RANIA NAILI

Le ministère de la Défense, en application des engagements pris précédemment, décide de se pencher sur la situation sociale et médicale des anciens de l'Armée dont le service a été interrompu pour différentes raisons, en organisant hier une rencontre au Cercle National de l'Armée à Beni-Messous.

"Dans le cadre de l'intérêt immuable conféré à la prise en charge des préoccupations médicales et sociales et à la régularisation des dossiers de toutes les catégories des personnels militaires y compris les contractuels dont le service au sein des rangs de l'Armée nationale populaire a été interrompu pour une invalidité non imputable au service ainsi que celles des blessés et des invalides, et afin d'évaluer l'état d'avancement des dispositions prises par le Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire dans ce cadre, des représentants du ministère de la Défense nationale ont tenu, aujourd'hui 17 juin 2020 au "Cercle national de l'Armée à Beni-Messous, une rencontre avec les représentants desdites catégories en présence de membres de l'Organisation nationale des retraités de l'Armée nationale populaire", lit-on dans le communiqué.

"Cette rencontre a été consacrée à l'ensemble des préoccupations et doléances à caractère médical et social, aux moyens de les prendre en charge, et aux solutions possibles aux différents cas non inclus dans la nomenclature des maladies



professionnelles imputables au service, où les représentants de ces catégories ont exprimé leur satisfaction de la cadence d'avancement de l'opération de traitement et de régularisation de leurs dossiers au cas par cas. D'autres réunions seront programmées afin de satisfaire au maximum les préoccupations exprimées", ajoute la même source.

"Le ministère de la Défense nationale rassure les concernés du traitement juste et équitable de tous les dossiers et affirme que ses services et bureaux compétents demeurent prêts à recevoir les dossiers conformément à la réglementation en vigueur", conclut le communiqué.

R. N.

REFONTE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE NATIONAL

Un rapport soumis au Premier ministre

Le président du Cercle du commerce et de l'industrie algéro-espagnol, Djamel-Eddine Bouabdallah, a révélé qu'après concertations avec les fédérations patronales et associations professionnelles, un rapport contenant une série de recommandations a été soumis au chef du gouvernement.

PAR RIAD EL HADI

Un prélude, précise-t-il, de "refonte du modèle économique national". "Pour relancer l'économie, fragilisée par la pandémie de la Covid-19, il va falloir travailler dur et remonter la pente", a déclaré M. Bouabdallah sur les ondes de la radio chaîne 3.

Parmi ces recommandations, il propose que l'État renonce à encaisser les échéances fiscales et parafiscales pour 2020, que les chefs d'entreprise, selon lui, "ne pourront pas payer", en raison du manque à gagner provoqué par la situation sanitaire affectant le pays. Bouabdallah



demande, également, une accélération au profit de ces derniers, des procédures d'accès au crédit, un allègement des mises en chômage technique d'employés, "en évitant tout caractère abusif", la reconduite des autorisations et homologations, de même que l'implication des collectivités locales dans la facilitation des démarches administratives. Pour lui, un bon climat des affaires est tributaire de la stabilité,

particulièrement pour ce qui concerne les textes juridiques, dont le Code fiscal, organisant l'activité économique. A propos de ce code, datant des années 90, il y a lieu, indique-t-il, d'en "refaire un nouveau, en prenant en compte les aspects structurel et fonctionnel de cette activité".

Concernant le développement des IDE, il faudrait, insiste-t-il, asseoir une stratégie industrielle "claire et précise", amarrée à

un socle solide. Il estime, à cet effet, que les représentants d'entreprises, mais aussi les partenaires sociaux, sont partie prenante de la régulation de l'économie.

A travers l'ouverture qui se précise "vers la destination Algérie", il juge que l'idée d'introduire le système 51/49 au profit des potentiels investisseurs étrangers, "que l'on trouve un peu partout à travers le monde", n'est pas suffisante. Pour lui il y a des ajustements et des réformes à opérer, d'autant, relève-t-il, que l'Algérie "est un marché intéressant et va le devenir". Il fait à ce titre mention de l'ouverture, en janvier 2021, de l'Union douanière avec l'Afrique.

S'agissant du secteur informel, l'intervenant recommande de "le frapper" par le biais de la fiscalité, le système des "deux poids, deux mesures", entre celui-ci et les entreprises légalement installées, ne pouvant sans cesse perdurer.

En attendant la rédaction d'un nouveau code fiscal, il mentionne la solution consistant à appliquer le système de forfait à l'encontre de celui-ci.

R. E.

AUTOMOBILE

L'avenir de Renault Algérie suspendu à la nouvelle législation

PAR RAYAN NASSIM

Renault veut s'adapter à la future législation algérienne sur l'importation des véhicules neufs et l'industrie automobile. "Nous attendons les nouveaux cahiers des charges pour adapter notre stratégie", a expliqué une source proche de la filiale algérienne du constructeur français.

"La question ne se pose pas en termes de rester ou de quitter. Il est plutôt question de s'adapter à la nouvelle législation dont nous attendons la promulgation. On attend d'avoir les nouvelles données pour s'adapter", explique la même source, en affirmant que Renault n'envisage pas de quitter l'Algérie.

Le constructeur français est présent en Algérie via son activité de concessionnaire qu'il contrôle à 100 % et d'assemblage en partenariat avec le FNI et la SNVI. Depuis la suspension des importations de kits

SKD/CKD pour les unités de montage, Renault production Algérie a mis au chômage technique les 1.100 salariés de son usine de Oued Tlalat, qui est à l'arrêt. Comme l'importation des véhicules n'est pas encore autorisée, Renault Algérie, qui s'occupe de la commercialisation et du service après-vente, a mis au chômage technique "40 % de ses 700 salariés", faute de disponibilité des voitures, selon notre source. "Le service commercial est à l'arrêt, celui du service après-vente continue de fonctionner", ajoute la même source. Le 10 juin, le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali, a indiqué que l'Algérie va relancer l'industrie automobile, sur la base d'un nouveau cahier des charges qui sera promulgué d'"ici le mois de juillet". L'Algérie va exiger des investisseurs "un niveau minimum d'intégration de composantes locales de 30 % ainsi que la fabrication de la carrosserie

localement", selon le ministre, qui s'exprimait hier lors d'une rencontre avec des journalistes. Pour l'importation de véhicules neufs, le gouvernement a décidé d'autoriser de nouveau les concessionnaires, à reprendre cette activité qui était interdite, mais avec de nouvelles conditions contenues dans un cahier des charges qui sera publiée d'"ici le mois de juillet", avait affirmé le même jour Ferhat Aït Ali. Parmi les nouvelles conditions, figure l'obligation aux concessionnaires automobiles de se conformer à la règle 49/51 sur les services. Cette règle n'autorise pas les étrangers à posséder plus de 49 % d'une société spécialisée dans l'achat-revente en Algérie. Le ministre avait dit que tous les concessionnaires, y compris ceux qui sont déjà installés, doivent se conformer à cette règle.

R. N.

COURS DU PÉTROLE

Le Brent à 40,77 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole cédaient un peu de terrain hier, fragilisés par les doutes qui pèsent sur une deuxième vague d'infections au nouveau coronavirus en Chine et avant les données sur les stocks de brut aux États-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 40,77 dollars à Londres, en baisse de 0,46 % par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet perdait 0,76 %, à 38,09 dollars. Au terme d'une séance mouvementée, les deux indices de référence ont, la veille, terminé en hausse de plus de 3 %.

"Malgré une reprise de la demande et un potentiel déficit de l'offre dès le mois de juillet, la situation reste fragile sur le marché du pétrole", a estimé Eugen Weinberg, analyste. "Une possible deuxième vague d'infections, après qu'un nombre record de nouveaux cas a été signalé hier (mardi) et que des mesures strictes de quarantaine ont été rétablies dans certaines parties de Pékin, pourrait constituer un risque" pour la demande et peser sur les prix, a ajouté l'analyste. La situation épidémique à Pékin est jugée "extrêmement grave" par les autorités : au total, 137 personnes ont été contaminées depuis la semaine dernière

dans la mégapole de 21 millions d'habitants. Ce rebond du nombre d'infections, centré autour du marché géant de Xinfadi, dans le sud de la capitale, a poussé les autorités aéroportuaires à annuler plus d'un millier de vols au départ et à l'arrivée des deux aéroports de Pékin. Les habitants de la capitale sont invités à reporter tout voyage non essentiel. De plus, les données sur les stocks aux États-Unis publiées plus tard dans la journée par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) "ont de grandes chances de décevoir le marché", a complété M. Weinberg.

R. N.

BANANE ÉQUATORIENNE

Le coronavirus fait baisser fortement les prix

Les prix de la banane équatorienne, souvent importée par l'Algérie, ont enregistré une chute libre sur les marchés internationaux durant les quatre mois de l'année 2020, s'établissant à 3,5 dollars la boîte contre un minimum de 6,3 dollars à la même période l'année précédente, soit une baisse de 44 %, a rapporté hier Fruitnet.

En parallèle, les volumes des exportations de banane de l'Équateur ont enregistré une hausse de 9,8 % durant les quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2019, s'établissant à 140,13 millions de boîtes exportées à travers le monde. "Les gens veulent des bananes, mais ils veulent des bananes pas chères", explique un spécialiste équatorien du secteur, cité par la même source.

"Avec la Chine, la Russie et l'Europe payant moins sur le marché au comptant, l'Algérie imposant des restrictions aux importations afin d'éviter une sortie de dollars après la chute des prix du pétrole et l'aggravation de la situation économique en Argentine, les perspectives commerciales de l'Équateur ne montrent aucun signe d'amélioration prochaine", estime Fruitnet.

31 % des livraisons équatoriennes de banane ont été effectuées au marché de l'Union européenne durant les quatre premiers mois de 2020, tandis que 21 % ont été effectuées en Russie, 15 % au Moyen-Orient, 9 % aux États-Unis, 7 % en Asie de l'Est, 6 % au Cône Sud, 5 % en Europe de l'Est et 4 % en Afrique, précise la même source.

R. N.

LES SYNDICATS DES TRANSPORTEURS PRIVÉS EN ÉBULLITION

L'État doit-il compenser les pertes ?

Des organisations syndicales du transport ont demandé au gouvernement de prendre en charge les pertes subies par les transporteurs privés.

L'Organisation nationale des transporteurs pointe la nécessité de réduire les impôts et certaines charges...

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans un communiqué rendu public, le président de l'Organisation nationale des transporteurs privés Hocine Bouraba a déploré "une situation très inquiétante pour les transporteurs". Ce dernier estime que "les impôts, les charges de maintenance et l'assurance sont des fardeaux pour le transporteur" en ajoutant que "cette grave crise risque de mener des milliers de transporteurs à la faillite". C'est dans ce sens que cette organisation a demandé solennellement au gouvernement de "prendre en charge une partie de ces charges en compensation des pertes subies". L'organisation propose ainsi "de supprimer certaines taxes alourdissant déjà les charges des transporteurs". Le communiqué précise que "l'intervention des pouvoirs publics pour débloquer les crédits au profit des transporteurs leur permettront



d'acquiescer des bus neufs et de se mettre à jour par rapport aux exigences du transport moderne". Il faut rappeler que le gouvernement, qui a décidé d'autoriser la relance de l'activité du transport urbain a exigé que ces derniers ne doivent pas dépasser les 50 % du remplissage des moyens de transports et de se plier aux protocoles sanitaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie virale. Sauf que ces derniers n'ont pas encore entamé leurs activités s'estimant lésés par cette décision qui réduirait leur chiffre d'affaires. Les syndicats des transporteurs ont estimé que "les pouvoirs publics ne doivent pas exiger à chaquetrajet une stérilisation des bus et cars". Du côté des chauffeurs

de taxi, la situation reste au point mort même après le déconfinement partiel et le retour à l'activité. Le SG du Syndicat national des chauffeurs de taxi, Abdous Bouadjmi, a souligné dans une déclaration publique que "la corporation est en train d'étudier de nouvelles modalités des tarifs suite à l'impact que va causer l'augmentation des tarifs de carburants". Cette revendication sera soumise, selon le porte-parole de ce syndicat dès la semaine prochaine, en souhaitant qu'il y ait "des mécanismes d'aide pour absorber des pertes et dommages subis par les chauffeurs de taxi durant ces derniers mois".

F. A.

R. N.

TRAMWAY

Reprise du service commercial dans plusieurs wilayas

Le service commercial du tramway a repris son activité hier dans plusieurs wilayas du pays, et ce dans le strict respect des mesures sanitaires arrêtées, a annoncé l'entreprise Metro d'Alger dans un communiqué.

"Suite à la décision prise par les pouvoirs publics relative à la reprise des activités des transports urbains, l'EMA a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle la reprise du service commercial, après une campagne d'essais techniques", a précisé la même source.

La "reprise du service commercial concerne les tramways des villes d'Alger, Oran, Constantine, Sidi Bel-Abbès, Sétif et Ouargla à compter d'aujourd'hui 17 juin 2020, et ce dans le strict respect des mesures sanitaires arrêtées et selon les horaires d'exploitation adaptés aux horaires de confinement", a-t-on indiqué.

Pour rappel, "l'EMA avait instauré récemment et dans la perspective de la reprise de son activité de transport, plusieurs mesures pour assurer la sécurité sanitaire des usagers et des employés dans les tramways, le métro d'Alger et les différents téléphériques et télécabines", avait assuré à l'APS le directeur d'exploitation de l'EMA, Ali Leulmi.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 05714708178

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04 /2020

Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé en vue de :

Opération : Etude, Suivi, Réalisation et Equipement de 24 salles de classes d'extension pour le moyen.
Projet : Etude et Suivi pour la Réalisation de 24 salles de classes d'extension pour le moyen

Lot n°01 :08 classes au CEM MRAZGA SAAD ROUTE DE TAZOULT COMMUNE DE BATNA.

Lot n°02 :08 classes au CEM OMAR LOMBARKIA B4 COMMUNE DE BATNA.

Lot n°03 :04 classes au CEM MEGAACHE SAID COMMUNE DE SEFIANE N'GAOUS.

Lot n°04 :04 classes au CEM ZAALANI MEBAROUK COMMUNE DE AIN YAGUOUT EL MADHER.

Les bureaux d'études des Architectes privés ou groupement inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité(mise à jour de l'année en cours) et bureaux d'études publics en possession d'un registre de commerce, justifiant des capacités techniques nécessaires mentionnées dans le cahier des charges ;intéressées, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Batna Sis la nouvelle cité administrative de la verdure Batna. Tel 033 81 38 11.

Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée au Dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique, la troisième L3 enveloppe ; destinée à l'offre Financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et portant la Dénomination du soumissionnaire. Indiquant la référence l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « candidature », « technique » et « financières »

selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe Cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –

appel d'offres n°04/2020 l'objet de l'appel d'offres».

Opération : Etude, Suivi, Réalisation et Equipement de 24 salles de classes d'extension pour le moyen.

Projet : Etude et Suivi pour la Réalisation de 24 salles de classes d'extension pour le moyen

lot N° :.....

L'Enveloppe L sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la verdure Batna.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE:

01- Une copie certifiée de l'agrément du soumissionnaire / mise à jours de l'année en cours

02- La déclaration de candidature dûment remplie, signée et portant le cachet du soumissionnaire.

03- La déclaration de probité dûment remplie, signée et portant le cachet du soumissionnaire

04- statut de la société /sarl /eurl ... etc.

05- Liste des moyens humains appuyés par les diplômes + affiliation CNAS (au cours des trois dernier mois)+ liste nominative CNAS.

06- les mises à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité+ copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux 2018.

07- extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention « non inscrit au fichier national des Fraudeurs » en cours de validité

08- L'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission pour la personne physique ou le directeur gérant lorsqu'il s'agit de société

09- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF)

10- le Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

1. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée et portant le cachet du soumissionnaire.
2. Mémoire technique justificatif dûment remplie, signée et portant le cachet par le soumissionnaire;
- 3- Le cahier des charges portant à sa dernière page (43), la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 4- Moyens humains à mobiliser pour le projet (les pièces justifiant le lien réel entre l'employé et le BET (diplômes .affiliation CNASAT.,attestation de travail .contrat anem)
- 5- PV visite de site signé.

Dossier Graphique (catalogue) :

- Plan de situation
- Plan de masse existant bien détaillé (état de lieu)
- Plan d'ensemble qui devra comporter implantation des blocs, espaces verts, voiries, parking, chemins piétons et toutes informations permettant la compréhension du projet.
- Intégration du projet par rapport aux blocs existant (façades)

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE:

01-La lettre de soumission remplie, signée et portant le cachet du soumissionnaire

02-Le détail de l'opération

03-coût d'objectif détaillé par le soumissionnaire

04-planning (délai de suivi)

Les soumissionnaires doivent déposer leur offres le **15 ème jour** à partir de la première publication de l'avis d'appel dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

- Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10H00.

- L'ouverture des plis des offres **candidatures, techniques et financières** se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à 10H30 au siège de la DEP cité administratif la verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.

-Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute Offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

La durée de validité des offres est fixée à 105 jours

RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

La décision relève du gouvernement

La décision de réouverture des musées et établissements culturels "relève de la politique générale du gouvernement et des orientations du Comité scientifique de suivi de la pandémie du coronavirus", a indiqué à Alger la ministre de la Culture Malika Bendouda.



CONCOURS DE L'AFFICHE DU CINÉMA

Les lauréats honorés par la Cinémathèque d'Alger



16^{es} RENCONTRES DU MAGHREB DES FILMS

Appel à participation

Un appel à participation aux 16^{es} Rencontres du Maghreb des films, prévues en novembre 2020 en France, a été lancé à l'adresse des cinéastes des pays du Maghreb.

Les dossiers de candidatures et le formulaire d'inscription doivent être envoyés à l'adresse, maghrebdesfilms@gmail.com, avant le 31 juillet 2020, informe l'association Le Maghreb des films, organisatrice de la manifestation. Créée en 2009, l'association "Le Maghreb des Films", domiciliée en France, a déjà présenté près de 850 films, dans plus d'une centaine de lieux, à Paris et dans plusieurs autres villes françaises, ainsi qu'à l'étranger.

Les Rencontres du Maghreb des films visent essentiellement, selon le site de l'association, à "promouvoir les cinématographies du Maghreb et leur diffusion auprès d'un large public" et faire connaître les cinéastes maghrébins. Entre autres objec-



tifs également visés par l'association, permettre des échanges entre cinéastes autour des questions d'histoire et de société qui traversent les populations des deux rives de la méditerranée.

De nombreux films algériens ont

été projetés dans le cadre de cette manifestation dont 10949 femmes de Nassima Guessoum, 1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne coréalisée par Marie Colonna et Malek Bensmail, Bataille d'Alger, un film dans l'histoire de Malek Bensmail,

Bouts de vie, bouts de rêve de Hamid Benamra, "Combien tu m'aimes ?" de Fatma-Zohra Zamoum, La nouba des femmes du mont Chenoua d'Assia Djebar, ou encore L'Oranais de Lies Salem.

CINEPHILIA SOCIETY

Une fenêtre virtuelle pour les amoureux du 7^e art

Des jeunes de la wilaya de Djelfa ont vu dans le confinement décrété pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, une opportunité pour innover et améliorer leur quotidien, à travers la création d'un groupe sur facebook dédié aux amoureux du 7^e art.

L'idée de créer la page "Cinephilia Society" (société d'amoureux du cinéma), dont les abonnés se comptent par milliers, "m'est venue durant le confinement sanitaire", a expliqué son créateur Nassim Brahimi, un jeune cinéophile de Djelfa et fondateur d'un ciné-club dans la wilaya, dans un entretien avec l'APS.

L'objectif premier est de mettre en place une plateforme virtuelle dans laquelle les abonnés du groupe peuvent engager des échanges sur le monde du cinéma et de la télévision, a-t-il expliqué. "Nous travaillons pour que nos abonnés, qu'ils soient fans de cinéma ou justes des internautes intéressés par l'art et la culture, vivent une belle aventure virtuelle", a poursuivi Nassim Brahimi.

Cinephilia Society a réussi à élargir sa notoriété en un court



laps de temps, car les abonnés trouvent en cette page un endroit idéal pour parler de cinéma, de films et de séries télévisées, mais aussi des comédiens et réalisateurs, dont ils admirent le travail. La promotion de notre page "se fait grâce aux moyens classiques exploités généralement sur les réseaux sociaux, comme le partage de vidéos et la publicité", a expliqué le jeune Nassim, ajoutant : "Nous sommes un groupe de fans de cinéma et nos abonnés nous assurent tout le soutien nécessaire pour aller de l'avant". L'intérêt du public pour notre page est "notre plus grande satisfaction et l'encouragement qui nous pousse à évoluer et réussir", s'est félicité Nassim

Brahimi, poursuivant vouloir apporter "à l'avenir un important développement pour ce groupe, de sorte qu'il dépasse les frontières des réseaux sociaux". Concernant ses projets futurs, le jeune cinéophile compte créer "un site électronique et une revue de cinéma, qui serait un trait d'union entre le 7^e art et les amoureux du cinéma". "Nous souhaitons également créer un contenu propre au groupe, comme des courts métrages", a-t-il fait savoir.

Entretiens avec des invités de marque

En dépit de son récent lancement sur le réseau social, le groupe Cinephilia Society a vu le pas-

sage d'invités de marque et de renommée internationale du monde du cinéma et de la télévision. Le premier entretien réalisé par cette page a été avec l'astrophysicien Nidhal Guessoum, pour un débat autour du film 2001 : A Space Odyssey (2001 : l'Odyssée de l'espace) de Stanley Kubrick, un des cinéastes majeurs du 20^e siècle.

Le 2^e invité de marque du groupe fut le photographe américain David Molina, dont la langue anglaise n'a pas été une entrave pour les jeunes qui se sont entretenus avec lui avec brio sur divers sujets liés à cet art. D'autres invités et non des moindres seront prochainement accueillis par la page, à savoir le comédien émirati Mansour El Fili et le comédien syrien Djamel Slimane.

A noter que la ministre de la Culture, Malika Bendouda, avait particulièrement loué la création de la page "Cinephilia Society", à travers un post sur son compte Twitter, dans lequel elle avait écrit : "Une culture cinématographique et une initiative exceptionnelle, je vous salue les jeunes, BRAVO".

Le British Council met en ligne sa bibliothèque numérique en Algérie

Le British Council a mis en ligne mardi à Alger sa bibliothèque numérique qui donne accès gratuitement à ses adhérents algériens à de nombreux contenus culturels, éducatifs et scientifiques.

Le lancement de cette bibliothèque digitale, riche de milliers d'ouvrages, journaux, livres électroniques et enregistrements, entre autres, s'est déroulé lors d'une cérémonie au palais de la culture Moufdi-Zakaria en présence de la ministre de la Culture, Malika Bendouda.

Ce projet "traduit la profondeur des relations culturelles entre l'Algérie et le Royaume Uni et confirme aussi la volonté de préserver dans toutes circonstances les liens d'échanges et de rapprochement" entre les deux peuples, a souligné la ministre lors de son allocution. Le lancement de cette plateforme numérique était "une occasion pour le renforcement des relations culturelles bilatérales" qui, a-t-elle dit, seront appuyées à l'avenir par d'autres projets de coopération.

Pour sa part, l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Barry Lowen, a déclaré que la mise en ligne de cette bibliothèque est un "prélude" au développement du partenariat entre son pays et l'Algérie notamment dans le domaine de la culture qui, soutient-il, est une "base pour le développement de l'économie de la connaissance".

Le directeur du British Council, Orlando Edwards, s'est félicité, quant à lui, de "l'intérêt de l'Algérie à faciliter les échanges culturels entre les deux pays", tout en affirmant l'engagement de son centre à mettre à la disposition de ses membres algériens des "connaissances et des ressources" dans divers domaines. La bibliothèque numérique du British Council donne accès gratuit aux étudiants, chercheurs et passionnés de la culture anglaise, à des milliers de documents numériques dans divers domaines notamment la culture, la science et l'éducation. Des livres électroniques et audio, journaux, magazines, bandes dessinées, romans graphiques, spectacle de théâtre, web-séries ou encore des concerts de musique sont accessibles gratuitement via le site web : www.britishcouncil.dz. En plus des livres académiques dans toutes les disciplines universitaires comme l'anthropologie, les beaux-arts, la littérature et l'économie, la bibliothèque offre aussi à ses membres la possibilité de pratiquer l'anglais et de s'initier à travers des formations à distance, à des applications et logiciels courants.

Fondé en 1934, le British Council, organisation publique financée par le gouvernement britannique et dédiée aux domaines de l'éducation et des relations culturelles, est présent dans plus de 100 pays notamment dans les domaines de l'art, de la culture, et de la langue anglaise.

RÉOUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

La décision relève du gouvernement

La décision de réouverture des musées et établissements culturels "relève de la politique générale du gouvernement et des orientations du Comité scientifique de suivi de la pandémie du coronavirus", a indiqué à Alger la ministre de la Culture Malika Bendouda.

S'exprimant en marge d'une visite au musée des Beaux-arts d'Alger, Malika Bendouda a expliqué que le ministère de la Culture ne pouvait "prendre seul la décision de rouvrir les établissements culturels", fermés depuis mars dernier dans le cadre des mesures préventives prises par l'État depuis l'apparition du coronavirus. Faisant part d'un proto-



cole sanitaire propre à chaque établissement, Mme Bendouda a souligné que la levée des restrictions sur les visites de musées et la réouverture des établissements culturels publics se fera manière "graduelle".

Les directions des musées, théâtres et bibliothèques se doivent d'appliquer un protocole

sanitaire dans le cadre du dispositif de reprise de leurs activités respectives.

A une question sur la reprise d'activités de certaines galeries d'art privées, incluses parmi d'autres activités commerciales dans le décret exécutif 20-145 du 7 juin dernier portant réaménagement du dispositif de prévention

CONCOURS DE L'AFFICHE DU CINÉMA

Les lauréats honorés par la Cinémathèque d'Alger



Le Centre algérien de la cinématographie (CAC)-Cinémathèque d'Alger a rendu public la liste des lauréats du concours de l'Affiche de cinéma au cours duquel 6 affiches sur les 15 meilleurs posters sélectionnés ont été distinguées, a indiqué lundi un communiqué du CAC.

Le Prix de la meilleure affiche du Concours a été attribué à l'unanimité à Bottom is Top de Mustapha Ahmed Attia dit Amidou,

tandis que le Prix de la meilleure affiche du film algérien a été décerné ex aequo à deux affiches très artistiques en l'occurrence Kandil el Bahr de Malek Toumi et Chronique des années de braise de Lyes Bouchelouche, indique la même source.

Réalisée par Oussama Chafai, Inception a mérité le Prix de la meilleure affiche du film étranger. Le Prix du public a été attribué suite à un vote sur la page

Facebook du CAC et de la Cinémathèque à l'affiche Hucdardam réalisée par Chameur Samir.

A noter qu'une mention spéciale a été accordée par le jury à l'affiche du film Joker réalisée par Bessaid Mohamed Amine pour son originalité.

Les 15 meilleures affiches du concours seront exposées dans l'ensemble des salles de répertoire du CAC.

Décès du photographe Kays Djilali

Le photographe et maquettiste Kays Djilali, qui a illustré avec ses remarquables photographies une dizaine d'ouvrages et livres d'art, est décédé dimanche en France à l'âge de 59 ans, a-t-on appris auprès de son éditeur. Le photographe a exposé ses œuvres dans plusieurs galeries en Algérie et à l'étranger notamment au Maroc, en Chine et en Russie. Il a fait découvrir la ville d'Alger autrement aux lecteurs des beaux-livres 10 balades à Alger (2007) de Karrine Thomas et Philomène Bon et de Alger sous le ciel de Nina Bouraoui et Malek Allaoua.

Il signe également l'ouvrage Aurès vivre la terre chaoui en 2011 dédiée à la beauté des paysages et à la richesse des Aurès et qui sera suivi par l'exposition Aurès, patrimoine, mémoire et résistance en 2016 à Alger. Avec le photographe Yacine Ketfi, Kays Djilali avait contribué avec ses remarquables prises

de vue à l'illustration de Le patrimoine de l'eau en Algérie, mémoire et permanence (2012), un beau-livre regroupant les travaux d'une dizaine d'auteurs sur la problématique de l'eau en environnement urbain, montagnard et saharien.

L'objectif de Kays Djilali a également sublimé la beauté de la ville des pnts suspendu avec des clichés publiés dans Constantine: mémoire, patrimoine et passion (2017) de Noureddine Nesrouche.

Dans le cinéma, Kays Djilali est coréalisateur avec Djamel Benramdane de Le piège (2006), un long métrage documentaire consacré au quotidien tourmenté des migrants subsahariens dans les pays du Maghreb, un sujet que le photographe avait également développé en beau-livre en 2008 intitulé La nuit sur la figure, préfacé par le romancier Yasmina Khadra.



PREMIER SALON VIRTUEL DE LA PHOTOGRAPHIE D'ANNABA

500 photographes au rendez-vous

Plus de 500 photographes professionnels et amateurs devront participer au premier salon virtuel de la meilleure photographie prise durant le confinement à domicile imposé par la lutte contre l'épidémie de la Covid-19, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation sur le réseau social Facebook.

Organisée conjointement par la direction de la culture, la maison de la culture Mohamed- Boudiaf et l'association Lumière de la Méditerranée, la manifestation, lancée le 2 juin dernier a "attiré des photographes de toutes les régions du pays ainsi que de certains pays arabes qui ont participé avec des photos exceptionnelles", assure le coordinateur du salon, Ahmed Hamel.

Cette manifestation algéro-arabe est une opportunité de rencontre et d'échange entre les jeunes photographes amateurs et "une initiative d'utilisation utile de l'espace virtuel pour la promotion de l'art et de la culture", a assuré Hamel. Chaque participant présentera deux



photographies, selon la même source qui a précisé que "le jury composé de photographes professionnels algériens et arabes commencera l'évaluation des photos présentées par les participants nationaux et des pays arabes

(Egypte, Syrie, Irak, Arabie saoudite, Jordanie et Soudan) le 27 juin et annoncera les résultats le 5 juillet" (fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse). Parallèlement au concours de la meilleure photo, l'initiative pro-

pose des ateliers virtuels d'initiation à la photographie et diffuse des conférences sur les techniques de la photographie outre l'organisation de galeries virtuelles.

Bendouda rencontre les responsables des sites classés au Patrimoine mondial



La ministre de la Culture Malika Bendouda a rencontré mardi à Alger les responsables des sites archéologiques classés sur la liste représentative du Patrimoine mondial de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Organisée au palais de la culture Moufdi-Zakaria, cette réunion a connu la participation des responsables des sites de la Kalâa des Béni-Hammad à Msila, des sites archéologiques de Djemila (Sétif), Timgad

(Batna) et Tipasa, de la Vallée du M'zab (Ghardaïa).

La directrice de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), Karima Sadki, représentant La Casbah d'Alger, le directeur du projet des parcs culturels algériens (PPCA), Salah Amokrane, représentant la parc culturel du Tassili n'Ajjer, et le directeur général de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC), Abdelkader Dahdouh, assurant la gestion et l'exploitation de plusieurs sites, ont également

pris part à cette rencontre. Lors de cette réunion consultative, les responsables des différents sites ont présenté des exposés sur le niveau de préservation, de conservation et de mise en valeur de chaque site, sur les préoccupations des gestionnaires et sur les programmes élaborés pour l'année en cours.

La ministre de la Culture a pour sa part insisté sur l'obligation d'adapter le mode de gestion de ces sites pour en faire un "vecteur de création de richesse et de développement local".

CONSTANTINE:

Décès du chanteur de Aïssaoua Zine Eddine Bouabdallah

Le chanteur de Aïssaoua, Zine-Eddine Bouabdallah, est décédé, dimanche matin au centre hospitalo-universitaire Dr-Benbadis de Constantine (CHUC), à l'âge de 57 ans, a-t-on appris auprès de la direction locale de la culture.

Tout au long de sa carrière artistique, le défunt a veillé à perpétuer les mélodies et les rythmes de chaque chanson, et à transcrire la manière de les interpréter à l'intention des jeunes générations pour qu'elle soit adoptée dans le cadre de leur formation artistique et musicale.

Le défunt Zine-Eddine Bouabdallah a également tenté l'expérience de l'écriture à travers un ouvrage intitulé "Les différentes noubas de la tarika aïssaouia dans la ville de Constantine", dans lequel il a abordé le patrimoine du Soufisme dans l'ancienne Cirta.



AÏN-DEFLA, PRÉCAUTIONS CONTRE LENOUVEAU CORONAVIRUS

Le port du masque, un geste civique

Des professionnels de la santé à Aïn-Defla ont souligné l'importance du port du masque dans la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus.

Is ont en effet fait observer que le recours à ce moyen de protection "constitue un signe de civisme et de respect d'autrui".

Même si, dans l'ensemble, une stabilisation de la situation sanitaire inhérente à la propagation du redoutable virus a été notée, la vigilance doit être de mise pour contrecarrer une éventuelle deuxième vague de la pandémie, ont-ils recommandé, appelant à l'adhésion de la population à cette démarche salutaire.

"En dépit d'un certain nombre d'indicateurs épidémiologiques attestant d'une baisse de la virulence du virus, il n'en demeure pas moins que l'observation des gestes barrières, dont le port de la bavette, doit constituer un réflexe pour la population", soutient le docteur Belabassi Omar, spécialiste des maladies respiratoires et allergiques au sein de l'établissement public hospitalier de Aïn-Defla.

Tout en relevant que la "contamination microbienne de l'entourage immédiat du porteur du masque est significativement restreinte, ce spécialiste, également responsable du service de mise en quarantaine des malades présentant des symptômes du nouveau coronavirus", Belabassi Omar a noté que même "dans le cas où il n'y aurait pas de décès, le port du masque permet d'éviter les longs séjours à l'hôpital à la faveur de l'accomplissement de ce geste préventif".



"L'importance de la bavette dans la prévention des maladies transmissibles par le biais de l'appareil respiratoire et des gouttelettes respiratoires affectant particulièrement les poumons est indéniable particulièrement dans le cas où la Covid-19 touchent des personnes atteints de maladies chroniques", a-t-il en effet soutenu.

Il a expliqué dans ce contexte qu'en recourant à la bavette, la personne atteinte de Covid-19 peut diminuer jusqu'à 60 % des risques de contamination d'autrui même si celui qui est en face d'elle n'en porte pas.

"Si les deux personnes qui sont l'une face à l'autre portent toutes les deux une bavette, ce risque de contamination peut être diminué de 90 % même dans le cas où l'une d'entre elles est atteinte", a-t-il fait savoir, observant que le "risque est diminué de 35 % dans le cas d'une personne atteinte de Covid, ne portant pas de masque, se trouvant, à quelque endroit que ce soit, face à une personne qui en

porte".

Pour lui, "le virus est là, aux aguêts, prêt à passer à l'action à n'importe quel moment pour peu que les conditions lui soient favorables", a-t-il averti, observant que dès lors que la prévention contre le nouveau coronavirus est "un tout indissociable", le respect des autres gestes barrières, à l'instar de la distanciation sociale et du lavage des mains, ne doit nullement être négligé.

"Le porteur d'un masque est loin d'être une personne égoïste, bien au contraire, elle pense aux autres et si elle recourt à ce moyen de protection, ce n'est pas parce qu'il a peur des amendes à payer en cas de réticence, c'est à la limite (en filigrane) une invitation faite aux gens pour qu'ils en portent", a-t-il estimé.

La généralisation du port de la bavette à grande échelle permettra, à très court terme, de désengorger les structures de santé chargées de la prise en charge des malades atteints de la Covid-19.

ADRAR, FIGURE INCONTESTABLE DE LA CHANSON LOCALE

Tayeb Aboubi en quête d'une prise en charge

Tayeb Aboubi, une figure de la chanson locale, a gravé son nom en lettres d'or dans le répertoire artistique d'Adrar, avec ses nombreuses contributions dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sports. Né en 1965 dans la commune d'Adrar et père de 3 enfants, il s'est dès 1977 lancé dans le domaine artistique au sein d'une petite troupe Okba-Ibn-Nafaa et a représenté Adrar dans l'émission télévisuelle de la RTA, *El-Hadika Essahira*, avant de rejoindre en 1981 la troupe Ness el-Achra avec laquelle il a animé de nombreuses fêtes et manifestations locales.

Poursuivant son parcours artistique, Aboubi a rallié la troupe Djil El-Wihda qui s'est distingué avec des participations artistiques en chantant en France. L'artiste s'est aussi distin-

gué avec cette troupe à différents festivals nationaux de la chanson engagée, à travers les wilayas de Béjaïa, Tiaret, Oran et d'autres régions du pays. En plus de son répertoire riche en d'autres genres lyriques, patriotiques et politiques, chantant les soucis et espoirs de la Nation arabe et musulmane, notamment la question palestinienne, Aboubi a contribué à l'enregistrement, en 1988, d'un album sonore de la troupe Djil el-Wihda au Studio des frères Rachid et Fethi fréquenté par des artistes de renom.

Tayeb Aboubi a su, tout au long de sa carrière, allier une passion artistique à l'activité associative à travers des contributions aux œuvres caritatives et bénévoles en direction de la population, en dépit de ses soucis de santé.

Il est membre actif dans les associa-

tions de la cité 1^{er}-Novembre d'Adrar, des parents d'élève et celle des enfants atteints de cancer, en voie de création, et a laissé une empreinte dans les activités éducatives et sportives en tant que fan et joueur de hand-ball à la fin des années 70 et joueur de football dans différents clubs locaux.

En dépit d'un riche palmarès artistique, Aboubi n'a songé à l'archivage de sa longue expérience artistique qu'en 2017 lorsqu'il a obtenu sa carte officielle d'artiste, en relançant les activités de sa troupe Djil el-Wihda à travers un nouvel album *El-Awda* après un arrêt forcé durant les années de la tragédie nationale.

Son retour sur la scène artistique a été malheureusement freiné dans son élan par des soucis de santé.

APS

IN-AMENAS

Confection de 2.000 bavettes par le centre de formation

Un lot de 2.000 bavettes stérilisées a été confectionné par le centre de la formation professionnelle et de l'apprentissage Mohamed-Khemaya d'In-Amenas, wilaya d'Illizi, dans le cadre des efforts multisectoriels de lutte contre la propagation du coronavirus.

Ce premier quota d'une opération de production d'autres quantités de bavettes, qui sera remis aux personnels des structures hospitalières et autres services, est le fruit des efforts des enseignantes et filles stagiaires de l'établissement de formation voulant prêter main forte aux personnels en exercice pour la lutte contre la pandémie.

Le centre s'emploie, dans ce cadre, "à fabriquer un couloir stérilisant intelligent à l'initiative des associations locales, dont les Scouts musulmans algériens (SMA), la Coordination d'alphabétisation, en vue de s'impliquer dans la lutte et la prévention contre la Covid-19, et appuyer les efforts de l'encadrement médical en cette conjoncture exceptionnelle", a indiqué la même responsable.

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya d'Illizi a depuis l'apparition de la pandémie du nouveau coronavirus répondu favorablement à la lutte contre cette maladie à la faveur de l'implication des structures de la formation à la fabrication des équipements de protection, dont des bavettes et uniformes, en appui aux initiatives de solidarité visant la couverture des besoins en équipements de prévention dans la région d'In-Amenas.

TINDOUF

Arrestation de 14 ressortissants mauritaniens en situation illégale

14 ressortissants mauritaniens), en situation illégale sur le territoire national, ont été arrêtés dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre du contrôle et suivi de la situation des ressortissants étrangers.

Les 14 ressortissants étrangers en question ont été remis aux services de la sûreté de wilaya par leurs collègues de la Gendarmerie nationale, après avoir été appréhendés pour entrée de façon illégale sur le territoire national, plus précisément dans la région de Ghar-Djebilet, et pour exploration minière sans autorisation. Les mis en cause ont été conduits à la maison de Jeunes du quartier El-Remadine, après avoir été soumis à un contrôle médical et de dépistage du nouveau coronavirus dans l'attente de la finalisation des procédures légales et leur reconduction vers leur pays d'origine. APS

ENCOURAGEMENT DE L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION AGRICOLE DANS LE SUD

Réduire la facture d'importation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a salué les décisions du dernier Conseil des ministres portant interdiction de l'importation des produits agricoles pendant la saison de cueillette et encouragement des industries de transformation agricole pour réduire la facture des importations, notamment en cette conjoncture financière induite par la pandémie du nouveau coronavirus et la baisse des prix du pétrole.



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres l'interdiction totale de l'importation de produits agricoles pendant la saison de cueillette afin de protéger la production nationale. Une décision, qualifiée par le ministre de l'Agriculture, sur les ondes de la Radio nationale, de "mesure incitative à même d'encourager l'agriculteur algérien à augmenter sa production". "Il y a une forte dynamique dans la production et la décision d'interdiction de l'importation (des produits agricoles pendant la saison de cueillette), permettra aux agriculteurs d'élargir leurs investissements", a-t-il relevé. L'interdiction de l'importation de certains produits est une "décision qui permettra de booster l'industrie de transformation agricole, de promouvoir les exportations et d'ériger le secteur de l'agriculture en contributeur à la diversification des sources de revenus, notamment dans le contexte de la situation financière induite par la baisse des prix du pétrole et les répercussions de la pandémie de coronavirus sur les échanges", a précisé le ministre. Lors du Conseil des ministres, le ministre du Commerce avait présenté un exposé sur la situation des importations des produits agricoles et les

mesures prises par son Département pour protéger la production agricole nationale, comme celle d'élargir la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) et de soumettre l'activité d'importation au principe de spécialisation et de souscription au cahier des charges.

La deuxième décision qualifiée par Omari de "stratégique", consiste en la création de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes.

L'Office permettra de "développer les cultures industrielles stratégiques sur les terres sahariennes, notamment le maïs, et les industries sucrière et oléagineuse afin de réduire leur importation progressivement".

L'Office, dont le siège sera établi dans le sud du pays, se chargera d'accompagner les porteurs de grands projets d'investissements agricoles structurés qui permettent de développer les cultures industrielles stratégiques.

Dans ce sens, Omari a fait état de "projets à lancer à travers cet Office lors de la prochaine saison agricole", précisant que "la mouture du cahier des charges qui est prête vise à protéger les droits de l'Etat et des investis-

seurs et de définir leurs obligations à l'égard de l'Office". Des concertations seront "organisées avec les investisseurs concernés dans les prochains jours pour convenir de "certains détails", a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture a prévu pour cette saison agricole une récolte abondante qui avoisinera celle de la précédente saison, estimée à près de 56 millions de quintaux. La "campagne moisson-battage a débuté le 12 avril dernier au Sud et depuis quatre jours dans les régions du Nord", a-t-il rappelé soulignant que "d'après les premiers indicateurs, la production verra une hausse importante".

Cette abondance, explique le ministre, est "le résultat des pluies enregistrées durant les mois de mars et d'avril et de l'amélioration de l'encadrement technique et autres facteurs qui aident à la production et à la productivité, à l'instar de la contribution de la commission nationale de suivi de la campagne et du rôle efficient des banques, des agences d'assurances, de l'Office national des céréales, des instituts agricoles et autres".

A une question sur la préoccupation des agriculteurs concernant la problématique du stockage, Omari a rassuré

que "plusieurs mesures ont été prises dans le ce sens, à l'instar de la réception de neuf entrepôts d'une capacité de 5,3 millions de quintaux, ce qui permettra une aisance en matière de stockage stratégique".

Il a cité en outre, l'extension des points de collecte à 500 et la mise en place de la coordination régionale, à travers le transfert du stockage d'une wilaya aux faibles capacités à celle ayant davantage de moyens.

Le ministre, qui a été rassurant quant au raccordement des agriculteurs au réseau électrique, a précisé que leur recensement a été lancé en prévision de cette opération.

A l'approche de l'Aïd el-Adha, le ministre a souligné que la levée du confinement sur les marchés de bétails se fait progressivement sous le contrôle et l'accompagnement des autorités locales. Le ministère assure un contrôle sanitaire du bétail, à travers la mobilisation d'équipes vétérinaires, a-t-il ajouté. A cette occasion, il a appelé les éleveurs à "faire preuve de responsabilité et à se conformer aux recommandations médicales pour préserver et sécuriser ces espaces de manière à assurer les sacrifices de l'Aïd dans les meilleures conditions".

R. E.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

4 unités de production de Sonatrach certifiées ISO 50001

Quatre unités de production de la Société nationale des hydrocarbures Sonatrach ont obtenu la certification ISO 50001 attestant d'une gestion énergétique optimisée, ce qui permettra au groupe l'amélioration continue du management de l'énergie, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

"S'engageant à répondre aux enjeux majeurs de la transition énergétique avec la mise en place d'un Système de

Management de l'Energie (SME) pour ses installations les plus énergivores, Sonatrach, à travers son activité exploration et production et avec l'accompagnement de la direction centrale R&D, a gagné le défi de l'optimisation de l'énergie en obtenant la certification ISO 50001 pour 4 de ses unités de production de gaz et de condensat", a précisé le groupe pétrolier dans un communiqué publié sur

son compte officiel facebook. Il s'agit des unités de traitement de brut sud (UTBS) et LDHP -ZCINA de Hassi-Messaoud, l'unité de traitement de Gaz-Gassi Touil, et enfin l'unité de traitement de Gaz - Rhourd Nouss. "Cette certification attestant d'une gestion énergétique optimisée, a été délivrée par l'organisme allemand TÜV Rheinland constituant ainsi une distinction et un véritable référentiel pour

Sonatrach, lui permettant l'amélioration continue du management de l'énergie en favorisant la réduction de sa consommation au bénéfice de la compétitivité et de l'environnement", note le Groupe. La Société nationale des hydrocarbures a, à cette occasion, félicité toutes les équipes impliquées dans ce processus de certification.

R. E.

SYRIE

Entrée d'un convoi de 45 véhicules avec du matériel militaire US

Un convoi comprenant 45 camions chargés d'équipements militaires ainsi que plusieurs blindés en provenance d'Irak ont traversé la frontière syrienne pour aller vers des bases américaines illégales dans l'est du gouvernorat syrien de Hassaké, annonce ce mardi 16 juin l'agence Sana se référant à ses sources.

Citant des sources civiles, l'agence syrienne Sana rapporte ce mardi 16 juin que les militaires américains ont fait entrer en Syrie par la frontière avec l'Irak un convoi de 45 camions chargés d'équipements militaires ainsi que 7 blindés et une citerne de carburant.

Le média précise que le convoi est entré par le passage d'al-Walid et les villages d'al-Youssoufia et Tal Alo pour aller ensuite vers les bases américaines illégales qui sont situées dans la



zone de Tell Hamis, dans l'est du gouvernorat de Hassaké.

Lundi 15 juin, Sana parlait d'un autre convoi de 40 véhicules qui sont passés par al-Walid. D'après l'agence, il était composé de camions de pétrole et d'autres chargés de plaques de ciment qui serviraient aux Américains à construire des murs en vue de protéger leurs bases.

Le média précise que le convoi est entré par le passage d'al-Walid et les villages d'al-Youssoufia et Tal Alo

pour aller ensuite vers les bases américaines illégales qui sont situées dans la zone de Tell Hamis, dans l'est du gouvernorat de Hassaké.

Présence militaire des USA en Syrie

Des médias syriens font régulièrement état de déplacements de convois des forces armées américaines en provenance d'Irak. Le 4 juin, Syria TV informait sur 30 camions transportant des équipements et du matériel logis-

tique qui se dirigeaient vers une base américaine située dans la région de Tell Beydar, dans le gouvernorat syrien de Hassaké.

Les forces armées américaines continuent de contrôler une partie des territoires dans le nord-est de la Syrie en coopération avec les unités arabokurdes des Forces démocratiques syriennes (FDS). La plupart des militaires américains se trouvent près des champs pétroliers et gaziers dans les gouvernorats de Hassaké et de Deir-ez-Zor.

Les autorités syriennes ont déclaré à maintes reprises que les États-Unis violaient la souveraineté syrienne en maintenant une présence militaire en Syrie afin de s'emparer des ressources naturelles de ce pays.

CONFLIT INDE - CHINE

Mort de 20 soldats indiens

L'accrochage militaire meurtrier dans l'Himalaya entre l'Inde et la Chine a fait mercredi la Une de la presse indienne, contrastant avec le silence de Pékin sur cet affrontement sans précédent depuis plus de 40 ans, qui a causé la mort d'au moins 20 soldats indiens, rapporte l'AFP. Dans la nuit de lundi à mardi, des troupes des deux géants asiatiques se sont affrontées dans un corps-à-corps d'une extrême violence dans une vallée à plus de 4.000 mètres d'altitude du désert montagneux du Ladakh au nord de l'Inde, où leur frontière fait l'objet d'un litige de longue date. Au moins 20 soldats indiens sont morts.

Les deux armées sont engagées depuis quelques semaines dans plusieurs face-à-face tendus le long de leur frontière contestée, principalement au Ladakh, et ont dépêché des milliers de renforts. Elles étaient convenues il y a dix jours d'une désescalade dans certaines des zones disputées.

New Delhi et Pékin se rejettent mutuellement la responsabilité de l'affrontement meurtrier, le premier en 45 ans entre les deux nations les plus peuplées de la planète. L'Inde a évoqué des victimes - des deux côtés -, mais la Chine est restée muette sur d'éventuelles victimes dans ses rangs.

L'Inde sur le qui-vive

La confrontation fait mercredi les gros titres des journaux indiens, supplantant même la pandémie de coronavirus qui fait rage dans le pays d'Asie du Sud.

"La provocation est grave", estime le

quotidien Indian Express dans son éditorial appelant l'Inde à "garder la tête froide et à répondre par une réflexion calme et une volonté de fer".

New Delhi doit "être préparé à l'escalade mais en étant conscient de ce que cela implique pour l'avenir", écrit le journal. Certaines chaînes de télévision ultra-nationalistes louent elles les "martyrs" tombés au front et utilisent le mot-dièse #ChinaMustPay (#LaChineDoitPayer).

La Chine ne communique pas

À l'inverse, de l'autre côté de l'Himalaya, le grand journal de la télévision nationale chinoise mardi soir n'a pas soufflé mot de l'incident frontalier. Mercredi, plusieurs journaux chinois se contentent de reproduire sur leur site, mais pas en version imprimée, le communiqué du ministère de la Défense appelant l'Inde à la retenue. Dans un éditorial, le quotidien nationaliste Global Times, publié en chinois et en anglais, explique que Pékin se refuse à communiquer le nombre des victimes chinoises "afin d'éviter les comparaisons et empêcher une escalade du sentiment de confrontation".

Les deux capitales asiatiques ont réitéré mardi leur volonté de résoudre cette crise par la voie diplomatique, une "solution pacifique" également souhaitée par l'Onu et Washington.

"Nous sommes loin de la Troisième Guerre mondiale, mais c'est une situation explosive et dangereuse entre deux puissances nucléaires nationalistes à un moment où l'influence américaine a

considérablement diminué", a déclaré Abraham Denmark, directeur du programme Asie du groupe de réflexion américain Wilson Center.

Des conflits territoriaux de longue date

L'Inde et la Chine ont plusieurs litiges territoriaux de longue date, dans les secteurs du Ladakh et de l'Arunachal Pradesh (est). Les confrontations dans des zones montagneuses entre armées indienne et chinoise sont devenues plus fréquentes ces dernières années, ce que l'administration Trump interprète comme le signe d'une agressivité chinoise croissante en Asie.

Début mai, des affrontements à coups de poing, pierres et bâtons avaient notamment opposé des militaires des deux pays dans la région du Sikkim (est de l'Inde), faisant plusieurs blessés.

Les troupes chinoises avaient aussi avancé dans des zones considérées par l'Inde comme situées sur son territoire au Ladakh, poussant New Delhi à dépêcher des renforts dans la région.

La précédente altercation meurtrière entre militaires indiens et chinois datait de 1975, lorsque quatre soldats indiens avaient perdu la vie en Arunachal Pradesh. Aucune balle n'avait été tirée au-dessus de la frontière indo-chinoise depuis.

Le dernier conflit ouvert entre les deux nations les plus peuplées de la planète remonte à la guerre-éclair de 1962, qui avait vu les troupes indiennes rapidement défaites par l'armée chinoise.

SOULÈVEMENT AU LIBAN

Quelles en sont les causes ?

Le Premier ministre du Liban Hassan Diab a mis en garde ses concitoyens face aux tentatives visant à attiser les dissensions interconfessionnelles dans le pays de la part de certaines forces extérieures. Pourtant, plusieurs analystes libanais ont indiqué à Sputnik que c'est la crise économique qui a été le catalyseur du soulèvement actuel.

Après plusieurs jours de manifestations déclenchées par la dépréciation de la monnaie nationale et l'effondrement économique du pays, le Premier ministre libanais Hassan Diab a toutefois affirmé qu'il s'agissait de tentatives d'attiser les animosités interconfessionnelles, accusant notamment Israël d'être impliqué dans ces tentatives. S'agit-il effectivement de contradictions interconfessionnelles à la base du soulèvement actuel au Liban ?

Des slogans incompatibles avec la revendication de la rue

Il "existe évidemment une certaine influence extérieure qui apporte des slogans qui sont souvent incompatibles avec les revendications politiques et sociales des manifestants libanais. Il y a eu par exemple récemment des appels à désarmer le Hezbollah. Des mots d'ordre pareils poussent les gens à quitter les manifestations, car ce n'est pas ce qu'ils veulent justement", a déclaré le politologue libanais Hasan Hardan.

"Il n'y a pas de place pour la religion sur les barricades"

Des dissensions interconfessionnelles ne menacent pas le Liban, les manifestants considèrent beaucoup plus largement la situation au Liban, a estimé Ghulay Asaad, ex-candidate au Parlement libanais.

Je tiens à souligner que "les manifestations associent des représentants de toutes les confessions du Liban. Tous ces manifestants revendiquent une seule et même chose - un changement de la politique économique et sociale du gouvernement en place. [...] Il n'y a pas de place pour la religion sur les barricades", a résumé la Libanaise.

Agences

CHAMPIONNATS DE FOOTBALL

Dr Berkani : "Annuler la saison sportive"

Le docteur Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du nouveau coronavirus s'est prononcé mardi contre la reprise des championnats de football en Algérie, suspendus depuis mi-mars, estimant qu'une éventuelle annulation de la saison serait "la meilleure décision".



tir du moment que les mosquées, écoles, universités et salles des fêtes n'ont pas été autorisés à rouvrir, je ne vois pas l'utilité de poursuivre la saison footballistique, avec tout ce que cela implique comme risque réel pour la santé d'autrui", a-t-il ajouté.

La Fédération algérienne de football vient d'annoncer avoir remis, lundi, au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le document portant "Mesures envisagées pour la remise du jeu", en relation avec la pandémie de Covid-19.

"Je suis persuadé que le protocole sanitaire ne sera pas respecté par les clubs. La preuve : la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 a décidé de rendre le port du masque de protection obligatoire, mais il y a des personnes qui ne respectent pas encore cette mesure".

Avant de conclure : "Il ne faut pas compliquer davantage la situation en relançant la compétition sportive. Le football est un sport de contact, donc le risque est partout : sur le banc, dans les vestiaires et dans l'enceinte sportive en général. Donc, je plaide pour un report où carrément l'annulation de la saison, c'est la meilleure décision qu'on puisse prendre aujourd'hui".

La feuille de route retenue par la Faf consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics.

S'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement. Présidée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la Covid-19 est composée notamment du docteur Djamel Fourar (porte-parole), du docteur Mohamed Bekkat Berkani, du professeur Ryad Mahyaoui, spécialiste en réanimation médicale ou encore du professeur Elias Akhamoukh, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital de Tamanrasset.

AFFAIRE MCA - USMA

"Confiant quant à l'aboutissement de l'appel déposé auprès du TAS"

Achour Djelloul, P.-dg du groupe Serport, actionnaire majoritaire de l'USM Alger, s'est dit lundi "confiant" quant à l'aboutissement de l'appel déposé au niveau du Tribunal arbitral du sport à Lausanne, dans l'affaire du match perdu sur tapis vert face au MC Alger.

"Au vu de l'audience tenue le 5 juin par visioconférence, le dossier exposé par nos avocats et les arguments présentés ce jour-là, je reste confiant quant à l'aboutissement de notre appel pour pouvoir enfin récupérer les trois points défalgués. Nous attendons le verdict avec impatience, j'espère qu'il nous sera favorable", a indiqué à l'APS le premier responsable usmiste. L'USMA avait boycotté son derby contre le MCA en raison de sa programmation pendant une date Fifa, alors que son effectif était amoindri par l'absence de joueurs retenus en sélection militaire et de son international libyen Muaid Ellafi, convoqué en équipe

nationale de son pays. Après un premier recours rejeté par la commission d'appel de la Fédération algérienne de football, le TAS algérien avait confirmé la première décision prononcée par la commission de discipline de la Ligue : match perdu et déqualification de trois points.

Par ailleurs, Achour Djelloul s'est livré de nouveau sur une éventuelle reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. *"J'ai déjà exprimé mon souhait de voir le championnat reprendre, en raison notamment de l'enjeu qui reste pour certaines formations dont l'USMA. Pour le moment, aucune décision n'a été prise, mais selon mes informations, cela ne saurait tarder", a-t-il ajouté. Dans un sujet lié à la suspension de la compétition, le P.-dg du Groupe Serport a indiqué que le club a procédé "officiellement" à une baisse salariale pour certains joueurs.*

"Nous avons joint l'acte à la parole en procédant à une baisse salariale pour les joueurs, dont les rémunérations sont très importantes. Les autres éléments percevront le même salaire. C'est une procédure logique au vu de l'impact économique du Covid-19", a-t-il expliqué.

Enfin, et interrogé sur le travail effectué par le nouveau directeur sportif Antar Yahia, le P.-dg du Groupe Serport a indiqué que l'ancien défenseur international algérien "est en train de ratisser large" pour former une équipe compétitive et conquérante en vue de la saison prochaine. *"Il a déjà entamé son travail à distance, en contactant notamment des joueurs étrangers. Il est impatient de venir à Alger, il le fera dès la réouverture des frontières aériennes. Je ne connais pas l'identité des éléments contactés, ou encore moins l'entraîneur ciblé, mais je lui fait confiance, il a carte blanche", a-t-il conclu.*

FC DAMAC

L'entraîneur Zekri remplacé provisoirement par un Saoudien

Le club saoudien de première division, FC Damac, a annoncé mardi dans un tweet, avoir demandé à sa fédération d'autoriser le sélectionneur de l'équipe olympique, à préparer la reprise du championnat en attendant le retour de l'entraîneur algérien Noureddine Zekri. *"En l'absence de l'entraîneur Zekri, actuellement en Italie avec sa famille, nous avons sollicité la fédération saoudienne de football pour nous prêter le sélectionneur des espoirs, Saad Achahri, pour la reprise des entraînements dimanche prochain, et jusqu'au retour de notre coach", a expliqué la même source.* D'autre part, la direction du FC Damac a démenti les informations relayées par la presse locale faisant état du refus du technicien algérien de terminer la saison qui va reprendre le 4 août prochain en Arabie saoudite.

"Ce qui a été rapporté par quelques médias sur le refus de Zekri de revenir au club est dénué de tout fondement. Le coach avait été autorisé le 11 juin à rejoindre sa famille en Italie, vu que le championnat était à l'arrêt et aucune date pour la reprise n'avait été prise", a expliqué Abdelaziz Al Fayçal, le premier responsable du FC Damac.

L'ancien entraîneur de l'ES Sétif avait succédé en octobre 2019 au Tunisien Nabil Kouki (aujourd'hui coach de l'ES Sétif).

Avant l'arrêt du championnat en Arabie saoudite, le FC Damac occupait la 15^e et avant-dernière position, avec seulement 18 points en 22 rencontres.

CR TEMOUCHENT

Le président annonce sa démission

Le président du CR Temouchent, leader incontesté de la division nationale amateur de football (groupe Ouest), Houari Talbi, a annoncé qu'il démissionnait de son poste à l'issue de l'exercice en cours, interrompu depuis la mi-mars dernier en raison de la pandémie de la Covid-19.

Houari Talbi a accusé, dans un message posté sur sa page Facebook officielle, certaines parties dans l'entourage du CRT, sans les nommer, de "vouloir saboter le club qui s'est tracé comme objectif à court terme d'accéder en Ligue 1".

"Face à ces manœuvres qui me visent personnellement, et par lesquelles leurs auteurs veulent briser les espoirs des supporters de voir leur équipe rivaliser avec les meilleurs sur la scène nationale, j'ai décidé de partir dès la fin de la saison. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé pendant tout mon parcours avec le CRT", a-t-il écrit.

Cette montée au créneau du premier responsable de la formation de l'Ouest du pays intervient après qu'une subvention allouée récemment par la commune d'Aïn-Témouchent au profit du club ait été bloquée par un créancier.

La subvention en question était attendue depuis plusieurs mois par la direction du CRT afin de régulariser, ne serait-ce que partiellement, la situation financière de ses joueurs auteurs d'un parcours de premier ordre cette saison, a expliqué Houari Talbi. Les gars de Aïn-Témouchent, qui ont accédé la saison dernière en division nationale amateur, dominant de bout en bout leur championnat parvenant à assurer leur accession en Ligue 2 avant l'heure.

En effet, l'équipe caracole en tête du classement après 24 journées avec 49 points, devançant le 2^e l'IRB el-Kerma de 9 unités, et le 7^e, l'US Remchi de 17 points, sachant que les six premiers accéderont en Ligue 2, si la compétition venait de reprendre. L'équipe entraînée par l'ancien défenseur international, Omar Belatoui, ambitionnait, selon son président, de viser une troisième montée consécutive la saison prochaine en Ligue 1.

Naples : Adam Ounas contre un nouveau prêt

L'international algérien de Naples (Serie A) Adam Ounas, annoncé sur les tablettes de Lille n'est pas chaud pour un prêt au club de Ligue 1 française, rapporte le journal *La voix du Nord*. La piste de Adam Ounas est réelle, mais compliquée. L'international algé-

rien jouit d'un gros salaire en Italie, ne veut a priori plus être prêté (comme cette saison à Nice) ni faire partie d'un deal en cas de départ d'Osimhen à Naples, précise la même source.

Adam Ounas (23 ans), avait été prêté par Naples à l'OGC Nice pour une sai-

son, mais la direction du club azuréen a décidé de ne pas lever l'option d'achat. A Nice cette saison, le champion d'Afrique algérien, Adam Ounas, a disputé 19 matches, inscrivant 4 buts et quatre passes décisives.

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00



Au sommaire : «Affaire Dieterich : un ami qui vous veut du bien». Le 5 juillet 1994, le corps d'un jeune homme est retrouvé dans un bois près de Belfort. La victime est un étudiant de 24 ans : Stéphane Dieterich. Il a reçu 11 coups de couteau dans l'abdomen. La veille de cette macabre découverte, Stéphane a quitté le domicile de ses parents à 22 heures. Il devait retirer de l'argent et retrouver un ami : «Affaire Xavier Philippe : le crime était trop parfait». «Je suis là dans cinq à dix minutes». Lorsque Christophe Belle laisse ce message téléphonique à son associé Xavier Philippe le 17 mai 2005 à 3 heures du matin, il ne se doute pas qu'il a rendez-vous avec la mort

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION



21h00



Célèbre pour sa somptueuse baie des Anges, Nice est l'un des joyaux de la Côte d'Azur. La ville attire de nombreux touristes, aussi des escrocs de toute sorte. Téléphones, sacs à main de luxe ou maisons cossues : rien n'est trop beau aux yeux des voleurs ! Pour les arrêter, la municipalité a mis en place le plus important réseau de caméras en France. Créé il y a dix ans, le Centre de supervision urbain contrôle 3200 caméras. L'an dernier, 1600 séquences vidéo ont fait l'objet d'une réquisition judiciaire, soit quatre par jour en moyenne. Sur le terrain, les policiers sont aussi confrontés à des agressions de plus en plus violentes

ROMANCE



21h00



Pourquoi Alice est-elle venue jusqu'ici, jusqu'à Biarritz ? Pourquoi se force-t-elle à aimer Chris ? Pourquoi nage-t-elle jusqu'à en perdre le souffle vers l'horizon ? De qui a-t-elle peur ? Pourquoi refuse-t-elle d'aimer et d'être aimée ? Jérém explore le mystère d'Alice, déterminé à découvrir tous ses secrets

DES RACINES ET DES AILES



21h00



Ce numéro commence par un survol exceptionnel de Toulon, le premier port militaire d'Europe, mais aussi l'un des sites les plus sécurisés de France. Plus de 70 forts ont en effet été bâtis sur le littoral varois pour protéger la rade. Ces citadelles ont forgé des paysages d'une beauté remarquable, dans une ville où archevêché tout juste restauré accueille le festival d'architecture, une véritable vitrine pour les arts décoratifs français. Jean-Pierre Blanc, organisateur de cet événement, part en quête des plus beaux savoir-faire de l'arrière-pays varois, à l'image de la terre cuite de Salernes. L'émission propose enfin une plongée au cœur de la Provence verte avec Aurélie Robles



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

21 NUITS AVEC PATTIE



21h00



Au cœur de l'été, Caroline Montez débarque dans le petit village du Sud-Ouest où va être enterrée sa mère, une avocate volage qu'elle n'avait pas revue depuis longtemps. À son arrivée, elle est accueillie par Pattie, femme volubile et sans tabou, toujours prompte à raconter sa vie sexuelle... Caroline fait également la rencontre de plusieurs habitants du hameau - notamment Jean-Marc, Paulo et Kamil, le fils de Pattie - tous très affairés à préparer le bal du 15 août, mais qui lui proposent tout de même de rester dîner avec eux. De retour dans la maison de sa mère, elle découvre que son corps a mystérieusement disparu

BONS BAISERS DE RUSSIE



21h00



À Istanbul, agents occidentaux et soviétiques vivent en bonne intelligence et se retrouvent chaque soir autour d'un verre, jusqu'au jour où l'un d'eux est assassiné. Est-ce une nouvelle guerre froide ? Ou une troisième force cherche-t-elle à brouiller les cartes ? James Bond devra tirer cette affaire au clair. Les services secrets britanniques ont été informés qu'une jeune fonctionnaire de l'ambassade soviétique à Istanbul, Tatiana, voulait passer du côté de l'Occident en leur remettant le «lektor», machine susceptible de déchiffrer les codes transmis d'un pays à l'autre par les Soviétiques

TOP CHEF



21h00



Après dix-huit semaines d'intense compétition entre quinze jeunes cuisiniers prometteurs, ils ne sont plus que deux. Deux cuisiniers talentueux qui, à l'occasion de cette 11e saison de «Top Chef», ont été jugés par les plus grands chefs du monde qui, chacun à leur manière, ont bousculé les codes. Leur défi, ce soir, consiste à réaliser un menu gastronomique d'exception pour régaler 100 bénévoles de la Croix-Rouge, ainsi que les quatre chefs ! C'est dans le palace le plus étoilé d'Europe, le George V, à Paris, que les deux finalistes ont rendez-vous pour disputer cette finale. Les deux candidats vont cuisiner, sans relâche, pendant dix heures

THE RESIDENT DES COBAYES À CHASTAIN



21h00



Après un test de médicaments, des patients développent des effets secondaires laissant présager le pire pour leur santé. En apprenant cela, Nic s'inquiète pour sa sœur. Avec l'aide de Conrad, elle tente de pousser Bell à abandonner ses essais cliniques. Mina, Austin et Kit vont devoir réfréner leur esprit de compétition et travailler ensemble pour sauver la vie d'un patient dont l'état se dégrade très rapidement. Julian accepte de tester le produit conçu par Devon

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h37
Dohr	12h49
Asr	16h40
Maghreb	20h12
Icha	21h53

METTRE EN ÉCHEC LES "TENTATIVES HOSTILES À L'ALGÉRIE"

CHANEGRIHA APPELLE À "CONSENTIR TOUS LES EFFORTS"

Le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, a appelé, hier à Oran, à "consentir et à fédérer tous les efforts pour mettre en échec toutes les tentatives insidieuses hostiles" à l'Algérie.

"Aussi, est-il du devoir des valeureux hommes de cette Nation, dont la terre a été irriguée par le sang des Chouchada, de consentir et de fédérer tous leurs efforts, afin de mettre en échec toutes les tentatives hostiles, à travers le resserrement des rangs, la conjugaison des efforts nationaux, en privilégiant l'intérêt suprême du pays sur les intérêts personnels étroits, et en appelant tous les acteurs de la scène nationale à soutenir la direction du pays", a déclaré le général-major Chanegriha, cité dans un communiqué du ministère de la Défense nationale, lors d'une allocution d'orientation au siège de la 2^e Région militaire d'Oran.

Le général-major a exprimé sa "totale conviction de l'aboutissement de cet objectif national salubre qui vise à préserver jalousement l'intégrité territoriale et l'unité du peuple, ainsi que l'adhésion cer-



taine de toutes les franges de notre vaillant peuple, qui a donné, durant la crise que notre pays a traversée ces derniers temps, en raison de la pandémie du coronavirus, les plus belles images de solidarité et d'entraide sociale, et prouvé, encore une fois, son authenticité, son attachement aux valeurs nationales et sa grande capacité à résister aux moments difficiles et en temps de crises".

Le général-major a évoqué les liens solides "entre l'État et ses différentes institutions d'une part, et nos concitoyens d'autre part, concrétisés à travers les efforts consentis par les membres de l'ANP face à la propagation du nouveau coronavirus, en soutenant le système sanitaire national". "Ceci a permis à notre pays de surpasser sereinement cette épreuve, à notre économie nationale de reprendre sa dynamique,

et aux citoyens de retrouver progressivement leur vie normale", fait qui dérange certaines parties haineuses.

"Ceci constitue une preuve irréfutable de la solidité des liens entre l'État et ses différentes institutions, d'une part, et nos concitoyens, d'autre part. Cet attachement et cette cohésion dérangeant, sans doute, certaines parties haineuses, qui ont toujours du mal à admettre l'émergence d'une Algérie nouvelle et démocratique, forte de par ses institutions, grande de par son Armée, attachée à son identité et à ses valeurs nationales, fière de ses coutumes, souveraine dans ses décisions, prospère et stable", a-t-il affirmé.

Pour rappel, le général-major Saïd Chanegriha avait entamé mercredi une visite de travail et d'inspection à la 2^e région militaire à Oran où il supervisera jeudi l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles "Ediraa 2020" qui vient clôturer la série d'exercices exécutés récemment au niveau de l'ensemble des régions militaires et couronner les programmes de l'année de préparation au combat 2019-2020.

DRAME EN FRANCE

UN JEUNE ALGÉRIEN ASSASSINÉ À NÎMES

Anis, 21 ans, un ressortissant algérien résidant à Nîmes, a été, lâchement assassiné par balle dans la matinée du mardi dans le quartier Chemin-Bas-d'Avignon. La victime a été abattue d'une balle de 9mm en plein cœur suite à des des premiers tirs suivis de rafales. Selon les premières investigations de la police locale, ainsi que les résultats de l'autopsie, Eric Maurel, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Nîmes, a confirmé que "la thèse de la balle perdue semble écartée. Les premiers éléments de l'enquête semblent permettre de retenir l'hypothèse selon laquelle la victime était visée par le ou les auteurs des tirs".

La police laisse entendre que la victime se livrait à des "activités illicites", comme l'aurait précisé le procureur de la République. Ce que dément entièrement la famille du défunt qui affirme qu'il travaillait honnêtement et n'entretenait aucune activité

illégale. C'est d'ailleurs dans un devoir de mémoire, que la famille ainsi que leur avocate maîtresse Khadija Aoudia ont accepté d'accorder un témoignage à un journal local, soutenues par Abdallah Zekri, représentant du Conseil du culte musulman et représentant de la Mosquée de Paris. Selon la pénaliste "il faut savoir raison garder", rien ne permet d'affirmer "qu'il était une cible" dit l'avocate nîmoise. Une barrette de résine de cannabis aurait été retrouvée par les enquêteurs dans la voiture de la victime, "de là à en faire un trafiquant, il y a une marge".

Un représentant du consulat d'Algérie à Montpellier s'est déplacé pour présenter son soutien à la famille du défunt, ce dernier a confirmé que les autorités algériennes allaient prendre en charge les obsèques et le rapatriement de la dépouille du défunt, qui s'est avéré être .

REPRISE DE VFS GLOBAL LE 28 JUIN

DES RESTRICTIONS EN PERSPECTIVE

Le centre chargé des demandes de visas pour la France à Alger, VFS Global, a annoncé, hier, qu'il accueillera à nouveau les demandeurs de visa à compter du 28 juin 2020. Toutefois, la réception des dossiers sera limitée aux demandes de certaines catégories de visas dont les visas d'études en France.

"Nous informons notre aimable clientèle que le centre de demandes de visa pour la France à Alger accueillera à nouveau les demandeurs de visa à partir du dimanche 28 juin 2020 (horaires d'ouverture du dimanche au jeudi de 8h à 12h30)", lit-on dans un communiqué du prestataire de services.

VFS Global précise que "compte-tenu de la crise sanitaire toujours mesures restrictives tenant à la circulation des personnes", la réception des dossiers sera limitée aux demandes de visa mentionnés ci-dessous, et uniquement après prise de rendez-vous et pré-paiement des frais de service :

- les visas de long séjour pour études
- les visas de long-séjour pour motifs professionnels (salariés OFII, cartes de commerçant,...)
- les visas de long séjour pour motifs familiaux (regroupement familial)
- les visas de retour pour les titulaires document de séjour (titre de séjour ou VLS-TS) ayant expiré après le 15 juin 2020
- les visas d'installation en France pour les conjoints de ressortissant français ou de l'UE/EEE.

"La délivrance éventuelle d'un visa ne garantit pas la possibilité d'entrée sur le territoire qui reste déterminée par les restrictions applicables aux frontières", souligne VFS Global, ajoutant qu'"avant de demander un visa, il est recommandé de vérifier si vous êtes autorisé(e) à entrer en France en consultant la page suivante : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/L-actu-immigration/Attestations-de-deplacement-et-de-voyage>".

"Le service retour de passeports sera ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 12h30", conclut le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les dates des vacances universitaires fixées

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a dévoilé, hier, les dates des vacances universitaires. En effet, la période des vacances dans le secteur de l'Enseignement supérieur est fixée du 12 juillet au 22 août prochain, précise un communiqué du même département ministériel.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Les contaminations en hausse

L'Algérie a enregistré 11 nouveaux décès (11 la veille) dus au coronavirus durant les dernières 24 heures, portant à 799 le total des décès, selon le dernier bilan publié hier par le ministère de la Santé. Les décès ont été enregistrés à Mila (2), Tiaret (2), Annaba, Sétif, M'sila, El Oued, Souk-Ahras, Khenchela et Blida, selon la même source. Pour les contaminations, 121 nouveaux cas ont été recensés ces dernières 24 heures (116 la veille), portant à 11.268 le total des cas positifs depuis l'apparition de l'épidémie en Algérie. L'Algérie a enregistré 101 nouvelles guérisons (107 la veille) pour un total de 7.943. Par ailleurs, 41 patients sont actuellement en soins intensifs (42 la veille)